

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 25 septembre 2025

n° 181-25 C

Objet : RD - Contractualisation d'un emprunt avec la Banque des Territoires

- date de convocation le 19 septembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Vérel-Pragondran, salle polyvalente, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 53

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Philippe Vuillermet
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Bruno Stellian
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Céline Gendron - Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sainte-Reine	
Sonnaz	
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Serge Tichkiewitch - Marcel Ferrari

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Brigitte Bochaton à Bruno Stellian - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillermet - de Maryse Fabre à Damien Regairaz - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Alexandre Gennaro - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Sophie Bourgade - de Daniel Rochaix à Franck Morat - de Alain Thieffinat à Martine Lambert

- conseillers excusés : 14

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laïla Karoui - Sylvie Koska - Luc Meunier - Marine Mithieux - Benoît Perrotton - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alain Saurel - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 25 septembre 2025

délibération n° 181-25 C

objet **RD - Contractualisation d'un emprunt avec la Banque des Territoires**

Pierre Brun, vice-président chargé des finances, rappelle que Grand Chambéry va construire durant la période 2025-2029 un nouveau centre d'exploitation des bus sur le tènement immobilier des anciens abattoirs situé avenue de la Houille Blanche à Chambéry.

Le plan de financement prévisionnel est estimé à 25 000 000 € qui nécessitera le recours à l'emprunt bancaire.

La Banque des Territoires propose un produit bancaire particulièrement adapté au calendrier de réalisation avec une phase de mobilisation pouvant couvrir la totalité de la période de déroulement de l'opération. Les conditions de taux sont par ailleurs très intéressantes et indexées sur le livret A + 0,40 %, ce qui constitue actuellement l'offre la plus performante sur le marché des emprunts.

Au regard de ces conditions attractives, il est donc proposé de contracter un emprunt de 20 000 000 € avec la Banque des Territoires.

Le solde sera financé par d'autres leviers (autofinancement/subventions) en cours de définition et de calage.

Le recours à l'emprunt relève habituellement d'une délégation du Conseil communautaire au président et au vice-président chargé des finances. Cependant, cet emprunt présente la caractéristique de couvrir plusieurs années budgétaires ainsi qu'un montant qui dépasse l'inscription budgétaire du budget 2025.

Ainsi, il revient au Conseil communautaire de délibérer sur cet emprunt pour le financement de cette opération.

Vu la proposition de la Banque des Territoires,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : de contracter un emprunt d'un montant de 20 000 000 € avec la Banque des Territoires dont les principales conditions sont exposées ci-dessous :

- montant : 20 000 000 €,
- taux : livret A + 0,40 %,
- phase de mobilisation : 5 ans maximum en plus de la durée d'amortissement,
- durée d'amortissement : 25 ans,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer la lettre d'offre, le contrat et à procéder à son initiative et sans autre délibération du Conseil communautaire à toutes les formalités prévues dans la lettre d'offre, au contrat (tirage des fonds notamment) et à recevoir tout pouvoir à cet effet.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

181-25 C

Objet de l'acte : RD - Contractualisation d'un emprunt avec la Banque des Territoires

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 3 - Emprunts 1 - Emprunts

Date de l'acte : 25 septembre 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250925-lmc1H34246H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H34246H1

Date de transmission en Préfecture : 30 septembre 2025

Date de réception en Préfecture : 30 septembre 2025

Date de publication sur le site internet: mardi 30 septembre 2025